

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BÉNOVIE DU 28 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h00, en session ordinaire, à l'Espace Lawrence Durrell, à Sommières, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage de la convocation : 22 mars 2024

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 7

Votants : 9

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Jean REVERSAT.

Saussines : Gérard ESPINOSA.

Sommières : Pierre GAZAN, Arlette SCHNEIDER.

Villevieille : Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY, Philippe RENOU.

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant

- **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Bernard BRIDIER, Corinne PEYRARD, Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines : Nicolas BAUDESSEAU, Pauline MIQUEL (**procuration** à M. ESPINOSA), Emilie AVESQUE (suppléante).

Sommières : Patrick CAMPABADAL (**procuration** à Mme SCHNEIDER), Ombeline MERCEREAU, Jean-François LOUVET (suppléant).

Villevieille : Jean-Louis MAILLE (suppléant).

- **SECRETAIRE DE SEANCE**

Marc BERTHE

- **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

2024-03.01) APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif de l'exercice 2024, établi conformément aux décisions prises lors du débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu le 29 février 2024.

I - Section d'exploitation

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
Opérations réelles		
013	Atténuation de charges	500 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	473 000 €
74	Subvention d'exploitation	30 000 €
75	Autres produits de gestion courante	500 €
77	Produits exceptionnels	1 000 €
Opérations d'ordre		
042	Amortissements des subventions	140 000 €
	TOTAL	645 000 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
Opérations réelles		
011	Charges à caractère général	108 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	130 000 €
65	Autres charges de gestion courante	22 000 €
66	Charges financières	0 €
67	Charges exceptionnelles	15 000 €
Opérations d'ordre		
042	Amortissements des immobilisations	290 000 €
023	Virement à la section d'investissement	80 000 €
	TOTAL	645 000 €

La section d'exploitation s'équilibre à 645 000 €. Compte tenu de l'estimation des dépenses et des recettes, la section d'exploitation permet de dégager un virement à la section d'investissement d'un montant de 80 000 €.

II - Section d'investissement

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
Opérations réelles		
001	Solde d'investissement reporté	1 056 226,56 €
10	Excédent de fonctionnement capitalisé	300 700,89 €
13	Subventions d'investissement	80 000,55 €
021	Virement de la section d'exploitation	80 000,00 €
Opérations d'ordre		
040	Amortissements	290 000,00 €
041	Opérations d'ordre "patrimoniales"	10 000,00 €
	TOTAL	1 816 928,00 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
Opérations réelles		
16	Emprunts et dettes	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	500 000,00 €
23	Immobilisations corporelles en cours	1 116 928,00 €
Opérations d'ordre		
040	Amortissements subventions	140 000,00 €
041	Opérations d'ordre "patrimoniales"	10 000,00 €
	TOTAL	1 816 928,00 €

La section d'investissement s'équilibre à 1 816 928 €.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur le budget primitif de l'exercice 2024 proposé.

Mise au vote :
Votants : 9
Votes pour : 9

Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif du SIA Vidourle et Bénovie pour l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY

